



## délégué syndical central

Par **bonvallet**, le **25/09/2011** à **11:23**

bonjour,  
peut on être nommé DELEGUE SYNDICAL CENTRAL et aussi REPRESENTANT SYNDICAL AU CE, ma question est ce qu'une personne peut avoir ces 2 fonctions ?  
merci

Par **P.M.**, le **25/09/2011** à **14:51**

Bonjour,  
En tout cas le cumul des mandats de délégué syndical et de représentant syndical au CE est possible et un délégué syndical d'établissement peut être en même temps délégué syndical central...  
En revanche, un représentant syndical au comité d'entreprise ne peut pas être éligible au comité central d'entreprise...